



# BULLETIN HEBDOMADAIRE

Saison 2024-2025

N°03 du 09.07.2024

## 01 PÔLE ADMINISTRATION, JURIDIQUE & FINANCES

### Notes eFFBB

#### Notes Effbb à destination des clubs

Les notes de la FFBB transmises via eFFBB et marquées à destination des clubs sont indiquées ci-dessous. Nous vous invitons à consulter régulièrement eFFBB afin de contrôler les informations qui pourraient directement vous intéresser.

Pour pouvoir accéder à ces notes, vous devez vous connecter en utilisant votre compte eFFBB, à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Pour mémoire, votre identifiant est votre numéroidformatiquedeclub@ffbb365.com Si vous n'avez plus votre mot de passe rattaché à ce compte, n'hésitez pas à le demander à votre Président et si ce dernier ne le connaît pas, merci de contacter l'assistance eFFBB (assistanceeffbb@ffbb.com) en leur communiquant votre numéro informatique de club afin qu'ils puissent réinitialiser votre accès.

### Communication

#### Réaffiliation 2024-2025

A ce jour et sauf erreur ou omission de notre part, les clubs suivants n'ont pas réglé leur réaffiliation pour la saison 2024/2025 :

- OYEU BURCIN (ARA0038006)
- GIERES (ARA0038025)
- ST CLAIR SUR GALAURE (ARA0038046)
- ST GEOIRE EN VALDAINE (ARA0038048)
- BIG BANG BALLERS (ARA0038072)
- FRONTONAS (ARA0038077)
- NIVOLAS (ARA0038087)
- ASEL ST MARTIN D'URIAGE (ARA0038098)
- DIEMOZ (ARA0038113)
- ST AGNIN (ARA0038120)
- BC DES ETANGS (ARA0038124)
- ROMANCHE (ARA0038127)
- ST GEORGES ESPERANCHE (ARA0038133)
- LES DEUX ALPES (ARA0038148)

**Attention, seuls les clubs à jour du paiement de leur AFFILIATION pourront être engagés en championnats départementaux.**

## **Renseignements généraux 2024-2025 (RAPPEL)**

---

Seules les informations saisies sur FBI lors du renouvellement d'affiliation de votre club serviront de support pour tout contact du président, correspondant, trésorier et référents licences.

Il est capital d'avoir saisi les bonnes informations et de nous communiquer si besoin tout au long de l'année, les éventuelles modifications (nouveaux membres, changement de téléphone, adresse électronique, adresse postale, etc...).

**Pour ce début de saison, merci de nous communiquer toutes modifications par rapport à ce qui a été saisi sur FBI lors de votre réaffiliation 24/25.**

## **Ententes et CTC 2024-2025**

---

Concernant les ENTENTES et/ou les CTC, et **seulement si vous êtes concernés**, vous devez renseigner vos informations comme les années précédentes via le lien suivant avant le **10 juillet 2024** : [RENSEIGNEMENTS ENTENTES ET CTC](#)

*Frais administratifs annuels pour une entente et/ou une CTC : 160€ (appelés par facture prochainement)*

Les CTC concernées sont :

- CTC MEYLAN ECHIROLLES LA TRONCHE 38 (MET38)
- CTC LES 2 RIVES
- CTC ESTRABLIN EYZIN PINET PONT EVEQUE
- CTC ARTAS CHATONNAY
- CTC DES 2 RIVES 38

**Les clubs souhaitant créer des ENTENTES doivent se manifester avant le 15 juillet.**

## **Cotisation départementale 2024-2025**

---

La cotisation départementale 2024/2025 sera appelée par facture prochainement.

*Cotisation Départementale + 50 licenciés : 190,00€*

*Cotisation Départementale - 50 licenciés : 135,00€*

## **Événementiel**

### **Candidatures événements et formations 2024-2025**

---

Chaque club est invité à compléter le formulaire disponible [en cliquant ici](#) pour les **événements et formations du Comité à organiser sur la saison 2024-2025.**

Vous devez indiquer pour chaque organisation si votre club est candidat ou non. Ce formulaire (une saisie par club) doit être renseigné pour le 23 août 2024 au plus tard.

Les clubs retenus seront annoncés lors du Campus Départemental.

### **Nouveauté**

Pour la première fois, nous allons proposer de délocaliser trois réunions de Comité Directeur du CD38 au sein des clubs isérois afin d'échanger et débattre avec les dirigeants des clubs qui nous recevront.

## **Campus Départemental 2024**

---

**Le Comité de l'Isère organise son Campus Départemental le dimanche 15 septembre 2024 à TSF Voiron.** Il s'agit de la journée de présaison à destination des dirigeants, des entraîneurs U15 à Seniors et des arbitres départementaux. La participation est gratuite pour l'ensemble des participants.

Les inscriptions sont à effectuer [en cliquant ici](#) avant le vendredi 6 septembre 2024.

Pour les **dirigeants**, la participation de l'ensemble des clubs évoluant en championnat isérois est obligatoire.

Pour les **techniciens**, la participation est obligatoire pour les entraîneurs des équipes évoluant en D1 pour les catégories U15 à Seniors. Elle est facultative mais recommandée pour les entraîneurs des catégories D2 et D3 U15 à Seniors ([consulter la charte de l'entraîneur 2024-2025 ici](#) ou [consulter les règles de participation aux formations continues 2024-2025 ici](#)).

Pour les **arbitres**, la participation est obligatoire. Le Campus est le stage de début de saison leur permettant de valider leur statut sur la saison 2024-2025. Vous trouverez en pièce jointe du BH l'affiche et la plaquette de présentation.

## **02 PÔLE PRATIQUES SPORTIVES**

### **Compétitions 5x5**

#### **Calendrier sportif 2024/2025**

---

Le calendrier sportif 2024/2025 [est disponible en cliquant ici](#).

#### **Engagements équipes SENIORS 2024/2025**

---

**DERNIERS JOURS POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES  
EN CHAMPIONNATS SENIORS DÉPARTEMENTAUX**

**DATE LIMITE : DIMANCHE 14 JUILLET 2024**

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES SENIORS 5x5](#)

Les clubs suivants bénéficient de places réservées dans les différentes divisions et n'ont pas encore procédé à l'engagement de leurs équipes :

- **AL VOIRON**
- **ALLEVARD**
- **AS TULLINS FURES**
- **BASKET NORD ISERE**
- **BEUCROISSANT IZEAUX RENAGE**
- **CHAMPIER**
- **ESTRABLIN PT EVEQUE**
- **EYBENS POISAT**
- **EYZIN PINET**
- **FRONTONAS CHAMAGNIEU**
- **GIERES**
- **LA TRONCHE MEYLAN BASKET**
- **LES ABRETS**
- **LES DAUPHINS DE CROSSEY**
- **OYEU BURCIN**
- **SEPTEME OYTIER**
- **ST AGNIN CRACHIER CHEZENEUVE**
- **ST CLAIR SUR GALAURE**
- **ST GEORGES D'ESPÉRANCHE**
- **ST MARTIN D'HERES**
- **ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU**

Les clubs souhaitant libérer la ou les places réservées à leurs équipes sont priés d'en informer la Commission des Compétitions 5x5 dans les plus brefs délais.

Les clubs qui ont des contraintes de gymnase peuvent demander l'attribution d'un numéro d'ordre selon le tableau ci-dessous. Le lieu de la rencontre est précisé pour chaque journée de championnat (D = domicile, E = extérieur). La Commission des Compétitions 5x5 prendra en compte les demandes dans la mesure du possible.

Les demandes doivent être envoyées par mail, au plus tard le 14 juillet 2024.

<b>N° ORDRE &gt;</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>21/09/2024</b>	D	E	D	E	D	E
<b>28/09/2024</b>	E	D	E	D	E	D
<b>05/10/2024</b>	D	E	D	D	E	E
<b>12/10/2024</b>	E	D	E	E	D	D
<b>09/11/2024</b>	D	D	E	D	E	E
<b>16/11/2024</b>	E	D	E	D	E	D
<b>23/11/2024</b>	D	E	D	E	D	E
<b>30/11/2024</b>	E	D	E	E	D	D
<b>07/12/2024</b>	D	E	D	D	E	E
<b>14/12/2024</b>	E	E	D	E	D	D

### **Engagements équipes JEUNES 2024/2025**

La période de demande de wild-card pour évoluer dans les championnats régionaux jeunes est désormais terminée. La Ligue procède actuellement à l'étude des dossiers. La liste des équipes retenues sera communiquée à partir du 12 juillet.

Les clubs ayant effectué des demandes de wild-card pour évoluer au niveau régional doivent attendre la décision de la Ligue pour engager leurs équipes en championnat départemental. Les équipes bénéficiant d'une wild-card pour évoluer en championnat régional ne devront pas être engagées sur le formulaire départemental. Les équipes non-retenues devront quant à elles être engagées sur le formulaire

départemental. Ces équipes devront être engagées en 1ère division (nommée « Pré-Ligue ») afin de tenter d'obtenir la qualification vers le championnat régional à l'issue de la première phase.

### [CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES U13 à U21 5x5](#)

Seules les équipes engagées **avant le 31 août 2024** pourront participer à la première phase du championnat. Au moment de l'engagement de vos équipes, vous devrez :

- Choisir votre division. Si vous choisissez la 1ère division (« Pré-Ligue »), vous serez susceptibles d'évoluer en championnat régional dès la deuxième phase. **Vous ne pourrez pas refuser l'accession.** La deuxième division est destinée aux équipes de niveau intermédiaire. La troisième division est réservée aux équipes composées de joueurs débutants.
- Indiquer si vous souhaitez engager votre équipe en Coupe de l'Isère.

Merci de renseigner l'identité de l'entraîneur si et seulement si vous êtes certains que c'est bien cette personne qui encadrera l'équipe. L'inscription d'un entraîneur génère les vérifications de la Charte Départementale de l'Entraîneur et permet de configurer correctement eMarque. Si vous ne connaissez pas encore le nom de l'entraîneur, merci d'indiquer « en attente » dans le champ prévu à cet effet. Il conviendra ensuite de signaler à la Commission des Compétitions 5x5 le nom des entraîneurs définitifs dès qu'ils seront connus.

**RAPPEL :** les équipes de CTC doivent être engagées uniquement sur le formulaire du club porteur.

### Engagements équipes MINI-BASKET 2024/2025

---

Vous pouvez, à partir du lien suivant, engager vos équipes U9 et U11 :

### [CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES MINI BASKET U9 et U11](#)

Ce formulaire est à renseigner **avant le 31 août 2024**.

En U11, vous avez la possibilité d'attendre la deuxième phase de championnat qui démarrera le 9 novembre 2024. Seules les équipes participant à la première phase du championnat U11 doivent être engagées dans ce formulaire. Un autre formulaire sera mis en place pour la deuxième phase. Il sera ouvert à compter du 11 septembre 2024. Vous aurez alors jusqu'au 13 octobre 2024 pour engager vos équipes.

En U11, les équipes en collaboration au sein d'une CTC ne sont pas autorisées.

En U9, on s'engage en tant que « club » et non en tant que « qu'équipe ».

**Aucun règlement ne doit être envoyé (ni virement ni chèque).  
Vous recevrez ultérieurement une facture correspondant  
au montant total de vos engagements.**

**Seuls les clubs à jour du paiement de leur affiliation  
pourront être engagés en championnats départementaux.**

# Compétitions 3x3

## SERIES 3x3 2024/2025 - Engagements

---

Les engagements pour les SERIES 3x3 2024/2025 sont ouverts!

**[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES 3x3](#)**

Les prochaines journées de championnat se tiendront :

- Samedi 2 ou dimanche 3 novembre 2024
- Samedi 4 ou dimanche 5 janvier 2025
- Samedi 8 ou dimanche 9 mars 2025
- Samedi 3 ou dimanche 4 mai 2025

Les lieux seront communiqués ultérieurement. Si votre club souhaite héberger un stop, merci d'envoyer un mail à : [3x3@iserebasketball.org](mailto:3x3@iserebasketball.org). Les besoins matériels se limitent à un terrain 5x5, au chronomètre de jeu, au tableau d'affichage de la salle, à trois tables et quelques chaises.

Frais d'inscription pour la saison 2024/2025 : **GRATUIT**

Les forfaits restent gratuits s'ils sont déclarés avant le dimanche 20h qui précède la journée de championnat.

Nouveauté : création de deux divisions départementales. Chaque équipe doit choisir sa division au moment de l'engagement.

# COMITÉ ISÈRE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine – 38100 GRENOBLE



Tél : 04.76.22.33.55

Courriel : [secretariat@iserebasketball.org](mailto:secretariat@iserebasketball.org)

Site : [www.iserebasketball.org](http://www.iserebasketball.org)

## NOS PARTENAIRES

